

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 10 avril 2019.

Début de séance du conseil municipal à 20h00 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.

- Secrétaire de séance : Bruno Saillio
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Elisabeth Nouard,
- Pouvoirs : Lydie Bosquet à Cécile Mérienne ,
- Lecture du CR sommaire du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

1. Par 14 voix pour, 00 abstention, 00 contre : En l'absence du Maire conformément à l'article L2121-14 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Alexandre Bonnin, élu président de séance, le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice comptable 2018. Le conseil affecte les résultats de l'exercice 2018 tels que proposés.
2. Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve le compte de gestion tel que proposé par le service des finances de la Charente dont les résultats sont identiques au compte administratif 2018 précédemment évoqué.
3. Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance, M. le Maire précise que la fusion des 4 EPCI formant le Grand Angoulême à 38 communes implique une harmonisation des taux intercommunaux sur 5 ans. Aussi le conseil municipal fixe, comme suit, les taux d'imposition et taxes directes locales pour que le total des taux communaux et intercommunaux 2019 restent identiques à ceux de 2016.

	Interco CCVE 2016	Garat 2016	Total 2016	Interco Grd Ang 2017	Garat 2017	Total 2017	Interco Grd Ang 2018	Garat 2018	Total 2018	Interco Grd Ang 2019	Garat 2019	Total 2019
Taxe d'habitation	13,60%	5,76%	19,36%	11,58%	7,78%	19,36%	11,00%	8,36%	19,36%	10,42%	8,94%	19,36%
Foncier Bâti	7,06%	17,44%	24,50%	5,73%	18,77%	24,50%	4,40%	20,10%	24,50%	3,07%	21,43%	24,50%
Foncier Non Bâti	20,89%	45,31%	66,20%	17,84%	46,20%	64,04%	14,80%	49,65%	64,45%	11,77%	53,09%	64,86%

4. Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal adopte le Budget Primitif 2019 équilibré en recettes et dépenses à 1.327.930,24 € en section de fonctionnement et 2.192.186,00 € en section d'investissement. L'adoption du budget primitif emporte l'approbation des opérations d'investissement ainsi que l'approbation des attributions de subventions aux associations. Il autorise les sollicitations des demandes de subventions, les études, les consultations, les travaux des opérations. Il autorise la levée d'un emprunt de 250.000 euros sur 24 mois maximum. Le conseil autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne marche de ces dossiers.
5. Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal renouvelle le contrat de maintenance pour le matériel informatique des écoles pour un montant de 120 €.
6. Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal modifie le tableau des emplois communaux afin d'intégrer le personnel de l'amicale laïque (ALGR).
7. Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal demande la limitation de la vitesse de la circulation routière route de Bragette (RD87) à 70km/h sur la partie urbanisée afin de permettre un accès sécurisé aux nouvelles constructions, et autorise monsieur le Maire à conventionner avec le département.
8. Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal autorise la signature d'une convention entre Bouex et Garat pour autoriser un particulier à gravillonner une partie du chemin rural « CR10B » jusqu'à son accès d'exploitation et d'habitation.
9. Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière départementale.

Informations et points divers :

- Informations.
 - État d'avancement salle des fêtes : Avancement normal. Semaine 15 : Dalle béton en cours.
- Agenda.
 - 01 mai : Repas du brin d'aillet organisé par l'association JSGSV (foot).
 - 08 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945.
 - 18 mai : Rencontre de pétanque organisé par l'Association Pétanque Loisir.
 - 26 mai : organisation des élections Européennes (Tour unique).
 - 08 juin : Méchoui organisé par l'association JSGSV (foot).
 - 07, 08 et 09 juin : Réception des jumeaux de Walscheid
 - 15 juin : Spectacle de fin d'année organisé par l'association Garat Ener' Gym.
 - 16 juin : Vide grenier organisé par le comité des fêtes
 - 23 juin : Départ de Garat Auto Passion (GAP).

Fin de séance du conseil municipal à 21h45. Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY

Le secrétaire de séance,
Signé : Bruno Saillio

